

NÉGOCIATION SALARIALE

UNE PROPOSITION D'ACCORD MINABLE REJOIGNONS L'APPEL À LA GRÈVE LE 12 DÉCEMBRE

La 1ère proposition d'accord pour 2025 n'est pas respectueuse des agents. Elle est en deçà de la décision unilatérale pour 2024 !

Le taux d'avancement de 50% est en baisse (52% en 2024, 53% en 2023) mais également l'enveloppe managériale c'est-à-dire les autres NR mobilité, changements de PO et reclassements en GF.

C'est simple : le directoire nous vole !

26 Millions d'é perçus par RTE pour les dépenses de masse salariale sur TURPE 6 ne seront pas consommés (prévision budgétaire 2024). Ces millions iront gonfler le résultat financier et le dividende des actionnaires.

Pourtant, le président du directoire s'était engagé à utiliser 100% de l'enveloppe en salaires.

Mais n'oublions pas que la rémunération variable des membres du directoire dépend du résultat financier... Moins on gagne, plus ils gagnent !

À nouveau en 2025, l'évolution du Salaire National de Base (0,8%!) ne couvrira pas l'inflation. RTE doit garantir le pouvoir d'achat et reconnaître le travail de chacun.

C'est pourquoi, la CGT demande 1 NR pour tous et un taux d'avancement individuel de 70% (+ un contingent spécial jeunes à 75%).

Dans les IEG et l'ensemble des branches professionnelles, un appel à la grève est lancé le jeudi 12 décembre pour le pouvoir d'achat et la défense de l'emploi.

Soyons nombreux ce jeudi en grève pour réclamer notre dû.

La Défense, le 10 décembre 2024





